



L'AUXILIARITÉ EN ANGLAIS ET EN BRETON Le cas de DO et d'OBER

ERIC CORRE
Paris III

L'idée initiale pour cet article est ancienne : elle naquit d'un cours de licence à Paris III élaboré par Annie Lancri et Gérard Naudé sur la grammaire diachronique et synchronique de l'anglais. Il y a quelque quinze années de cela, lorsque nous étudions l'histoire des principaux opérateurs de l'anglais moderne, notre attention avait été retenue par le fait que l'anglais n'était pas la seule langue indo-européenne à avoir développé de façon aussi systématique à la fois un verbe FAIRE périphrastique et une conjugaison dite progressive faisant appel au verbe ÊTRE et au verbe lexical à un mode nominal. Le breton connaît les mêmes phénomènes avec au moins la même fréquence, particulièrement pour le verbe FAIRE / OBER¹ en breton, auquel nous nous intéresserons ici.

Bien entendu, le français et l'allemand, entre autres, utilisent fréquemment leurs verbes FAIRE et TUN dans ce double rôle qui va du simple remplacement verbal aux emplois de substitut :

- 1) Il marchait très vite, comme il le **fait** d'habitude.
- 2) A- Verstehen Sie ?
B- Verstehen **tue** ich schon, aber ich habe das Ding nicht.
A- Comprenez-vous ?
B- Pour comprendre je comprends, mais je n'ai pas la chose demandée (mot à mot : « Comprendre faire je bien »).

Mais le breton et l'anglais semblent avoir ceci de commun que ce verbe FAIRE y joue un rôle bien plus abstrait :

- 3) Lavarout a **ra**, ober ne **ra** ket : Il parle plus qu'il n'agit (parler il-fait, faire ne il-fait pas).
- 4) He **did** like his car, that was one thing.²

L'objectif de cet article est simple : il s'agira de présenter les faits originaux de la syntaxe du verbe breton, dont la conjugaison périphrastique fait partie, et de confronter ces données à celles de la grammaire, synchronique et diachronique, de l'anglais.

¹ OBER partage la même racine indo-européenne qui a donné CEUVRE en français, OBRA en espagnol, etc.

² Exemples tirés du *Cours de grammaire diachronique et synchronique de l'anglais* (Annie Lancri et Gérard Naudé 7-8).

I) *Quelques rappels sur DO auxiliaire :*

Ni en français ni en allemand le verbe FAIRE n'a été appelé à assumer les fonctions d'un auxiliaire, que nous définirons, suivant en cela B. Lowrey, comme un morphème « [qui] s'emploie à la place d'un procédé syntaxique plutôt qu'à cause de son éventuel apport sémantique » [2002 : 318].

Pour simplifier la thèse défendue par l'auteur et que nous partageons, celui-ci lie explicitement l'origine de l'extension de DO auxiliaire à une manière de compenser une opération syntaxique devenue progressivement impossible au fur et à mesure de l'évolution de l'anglais, à savoir l'inversion verbe-sujet dans les phrases interrogatives et les phrases dans lesquelles des adverbes comme NOW ou SO étaient placés en position initiale. Ce fonctionnement d'auxiliaire s'est ensuite généralisé à d'autres configurations syntaxiques (l'énoncé négatif et interrogatif), suivant en cela le mouvement général de l'anglais vers l'auxiliarisation. Notons tout de même, pour banale que soit cette remarque, que ces « NICE properties » sont attachées à TOUS les auxiliaires de l'anglais, ce qui rend quelque peu douteuses les explications fondées sur des critères sémantique du type « indice de mise en cause de la relation prédicative » ; comme l'a démontré P. Miller récemment, on pourrait appliquer le même critère sémantique à BE, HAVE et les auxiliaires modaux, qui tous opèrent sur la relation prédicative.

L'anglais moderne établit donc une distinction formelle nette entre les divers emplois de DO : nous adopterons la thèse de P. Miller pour qui « DO auxiliaire et DO verbe plein sont deux mots séparés en anglais moderne » [2000 : 1].³

II) *La conjugaison auxiliée du breton : le verbe OBER. Faits de syntaxe.*

Tout d'abord, notons que la nécessité de distinguer les emplois de pro-verbe et d'auxiliaire, qui sous-tend toutes les études sur le DO anglais, se retrouve chez les linguistes du breton. Voici ce que dit J.-Y. Urien lorsqu'il présente la « conjugaison auxiliée » *Gallout a ran* (Pouvoir je-fais, je peux.) :

[Cette conjugaison auxiliée constitue un] mode d'assertion [...] obtenu par antéposition du lexème [verbal], complété du suffixe *-out* [désinence de l'infinitif] qui indique qu'il s'agit d'un verbe. [...] Un morphème de liaison *-a-* [...] précède le « **pro-verbe** » -R- porteur des marques de temps et de personne en finale. **Ce pro-verbe est bien un auxiliaire** parce qu'on ne peut lui opposer aucun verbe, et qu'il vaut pour tous les verbes, y compris ceux qui ne désignent pas des actions et ne peuvent entrer en synonymie avec lui : *gouzout a ran*, « je sais », *rankout a ran*, « je dois », ne peuvent répondre à la question *Petra' rez ?*, « Que fais-tu ? » où *rez* est le verbe et non l'auxiliaire. [Urien 94-95]⁴

Les critères avancés par l'auteur rappellent ceux généralement cités pour le DO auxiliaire : dans son emploi d'auxiliaire, OBER n'est substituable à aucun autre verbe, il est porteur des marques de temps et de personne

³ Se reporter à l'article pour l'argumentation développée par l'auteur.

⁴ Gras de notre main.

(l'« INFL » des générativistes), aucune restriction sémantique n'entre en jeu quant au verbe lexical antéposé. La traduction littérale que nous avons proposée « Pouvoir je-fais » est donc très mauvaise et peut induire facilement en erreur. La grande différence avec l'anglais réside dans le fait que :

Le fonctionnement de l'affirmatif et du négatif en breton est [...] l'exact pendant du système anglais : en breton le négatif est simple, l'affirmatif auxilié (avec *ra* = « do ») ; en anglais c'est l'inverse : « *I come, I don't come* ». [Urien 130]

Nous avons résumé là les caractéristique formelles principales de cette conjugaison auxiliée. Elle n'existe qu'à la forme affirmative (ou interrogative, l'interrogation se marquant essentiellement par l'intonation montante en breton). L'auteur ne parle même pas du verbe OBER, il ne fait référence qu'au « suffixe -R- », car dans son emploi d'auxiliaire, on ne trouve évidemment jamais la forme infinitive OBER (voir les tableaux de conjugaison pour OBER fournis en annexe).

Cela semble indiquer que la position ci-dessus adoptée par Miller pour l'anglais est en partie applicable au breton : il existe deux mots distincts OBER, soit le verbe lexical plein ou l'emploi de substitution, soit le suffixe -R+ voyelle (la voyelle variant selon le temps et la personne) qui sert à former la conjugaison auxiliée. Lorsque nous évoquerons cette conjugaison dans le reste de l'article, nous y référerons donc au moyen de ce marquage morphématique -R-. Cependant, à des fins de clarté pour le lecteur, nous garderons les paraphrases du type « manger je-fais » dans les traductions littérales en petits caractères sous le segment en breton. Comme pour l'anglais, on ne saurait nier une filiation évidente entre les emplois de verbe plein, de verbe substitut (pro-verbe) et d'auxiliaire du breton OBER, mais l'important est que nous avons deux morphèmes syntaxiquement distincts. Voici un exemple comportant le verbe lexical OBER :

5) *Kavet [...] m'eus un tamm labour didorr d'ober* : Je me suis trouvé un petit travail facile à faire (Trouvé j'ai un peu travail facile à faire).

Voici un exemple, en contexte, illustrant d'abord le pro-verbe, puis l'auxiliaire :

6) a) *Petra a rit amañ ?* : Que faites-vous à présent ? (Quoi a vous-faites maintenant).

6) b) *Hen kontañ a rin deoc'h* : Je vais vous le raconter (Cela raconter a je-ferai à-vous).⁵

Dans 6a, *rit* est le pro-verbe générique, et le parallélisme de structure (*Petra a rit / Hen kontañ a rin*) entre cette question et la réplique qui suit (6b) fait dire aux grammairistes traditionnelles que cette conjugaison auxiliée « permet d'insister sur l'action verbale : sur le nom verbal (infinitif) avec *ober* » [Desbordes 55]. Les exemples proposés font toujours apparaître un verbe d'action :

7) *Petra a rez er gegin ?* : Que fais-tu dans la cuisine ? (Quoi a tu-fais dans-la cuisine).

⁵ Le « a » est ce morphème de liaison dont parle J.-Y. Urien. Nous y reviendrons.

8) **Debriñ bara a ran** er gegin : Je mange du pain dans la cuisine
(Manger pain a je-fais dans-la cuisine). [Desbordes 55]

La traduction littérale est de nouveau inexacte. Il y a bien là confusion entre un fonctionnement sémantique du pro-verbe générique OBER dans la question, et le fonctionnement syntaxique du suffixe –R- issu de la conjugaison de l’auxiliaire OBER dans l’énoncé affirmatif qui suit. En effet, un énoncé tel que *Debriñ a ran* est la façon la plus normale de dire « Je mange », sans que quiconque m’ait demandé ce que je faisais. Cette notion d’« insistance sur l’action verbale » est extrêmement vague et peu opérante. Il suffit de conjuguer le verbe à la forme progressive pour se rendre compte de cette confusion entre pro-verbe et auxiliaire :

9) Petra emañ tad Jakez **oc’h ober** ? : Qu’est en train de **faire** le père de Jakez ? (Quoi est père Jakez *o* faire ?)

10) **O labourat** en e bark emañ : Il travaille dans son champ (*o* travailler dans son champ il-est).⁶

et non :

10’) *O labourat **oc’h ober** en e bark emañ (*O* travailler *o* faire dans son champ il-est).

De la même façon, en anglais, nul ne songerait à dire que DO est auxiliaire dans le petit échange suivant :

11) -What is Jakez’s father doing? -He’s working in his field.

et non

11’) *He’s doing working in his field.

Toutes ces précisions de syntaxe rendent quelque peu suspecte l’hypothèse selon laquelle la conjugaison auxiliée insisterait sur l’« action verbale ». D’ailleurs, Urien réfute cette idée ; selon lui,

La forme en –R-, qui met en tête le nom verbal, est souvent **sémantiquement neutre** : *Dont a reas* = la nuit vint. Toutefois elle peut aussi exprimer que l’information apportée dans l’énoncé réside dans le choix de ce lexème. Ainsi si je dis, lors d’une transaction : *Derc’hel a rez da briz* ? Tu maintiens ton prix ?, l’apport d’information se fixe sur l’antécédent⁷ choisi. On dit alors que c’est le rhème de l’énoncé. [Urien 131]

Afin de donner un aperçu des exploitations sémantico-discursives de cette forme, il conviendra d’abord de présenter les autres choix de conjugaison du verbe qui s’offrent au locuteur breton car la conjugaison auxiliée n’est qu’une des possibilités existantes. Terminons ce chapitre par quelques remarques supplémentaires de grammaire contrastive.

Un autre fait qui ne manquera pas d’interpeller l’attention du linguiste angliciste sur cette question de l’auxiliarité est l’existence d’une

⁶ La conjugaison « progressive » du breton se forme au moyen de la forme de situation du verbe ÊTRE (EMAN, plus ou moins l’équivalent de ESTAR en espagnol) et du verbe lexical précédé d’une particule *O* qui marque le statut nominal du verbe (gérondif).

⁷ Par « antécédent », l’auteur veut désigner le verbe à l’infinitif antéposé. Nous verrons plus bas pourquoi il utilise ce terme dans une acception peu ordinaire.

autre construction faisant appel à une forme issue du verbe ÊTRE, BEZAÑ, qui s'utilise avec les verbes ÊTRE, AVOIR (qui n'est qu'une forme dérivée d'ÊTRE en breton) et les auxiliaires modaux, et toujours exclusivement à la forme affirmative :

12) Eur banne kafe 'all po ? **BEZ ez eus** ! : Vous reprendrez du café? Il y en a, vous savez (un peu café autre vous-aurez ? ÊTRE e est !).

13) **BEZ e tlefec'h** goulenn.: Vous devriez vraiment demander (ÊTRE e vous-devriez demander). [Urien 130]

Selon Urien, cette construction auxiliée « insiste sur la forme affirmative du verbe [...], autrement dit sur le fait qu'il y a prédication » [Urien 94].

Mentionnons un dernier point qui justifie pleinement l'intérêt d'une comparaison entre le breton et l'anglais : nous l'avons dit, l'auxiliarité en -R- ne s'emploie qu'à la forme affirmative lorsque le verbe lexical est présent dans l'énoncé ; ainsi, la contrepartie négative de

14) Labourat a **ran** : Je travaille (Travailler a je-fais)

sera

15) Ne labouran **ket** : Je ne travaille pas (ne je-travaille pas).

avec la désinence de temps et de personne (présent, première personne) -AN s'attachant directement au verbe lexical, entouré du morphème négatif disjoint NE [...] KET (ne [...] pas). Cependant, la réponse négative peut se faire en enclavant le seul auxiliaire dans le segment négatif :

16) Labourat a ra bremañ ? : Est-ce qu'il travaille à présent ? (Travailler a il-fait maintenant ?).

17) Ne **ra** ket, c'hoari a ra : Non, il joue. [en anglais : *He does not*] (Ne il-fait pas, jouer a il-fait).

Le breton exhibe là une des « NICE properties » de l'auxiliaire anglais : le Code. L'analogie est frappante : ce fonctionnement se vérifie pour ÊTRE copule et pour toute conjugaison utilisant un auxiliaire, dont la conjugaison progressive et le parfait (pour des raisons évidentes de proximité de fonctionnement syntaxique, nous donnons les traductions en anglais) :

Copule

18) A- Fall **eo** an amzer hiziv ? : Is the weather bad today (Bad is the weather today ?) ?

18) B- N' **eo ket**, brav eo: It isn't, it's lovely (*Neg. is nice it-is*).

19) « C'hwi eo ar medisin, n'**eo** ket'ta ? emezi » "You are the physician, aren't you?," she said (You it-is the physician, *neg. it-is then?* she said). « **Eo** », emezon: "I am," I said (It-is I said).

Conjugaison progressive

20) A- O labourat **emaout** ? : "Are you working?" (O work [working] you-are)

20) B- N'**emaon ket**, o c'hoari **emaon** : "I'm not, I'm playing." (*Neg. I-am, o play [playing] I-am*)

Parfait

21) “Skrivet **ec’h eus** em c’haier en noz-se?”: “Have you written anything in the diary tonight?” (Written you-have in-the diary tonight)
“**Ne m’eus ket**”: “I haven’t” (Neg. I-have).

Chacun de ces faits mériterait une étude contrastive poussée. Nous allons à présent nous concentrer sur le fonctionnement de l’auxiliaire –R- dans le cadre des choix de conjugaisons qui s’offrent au locuteur breton.

III) Les différentes conjugaisons du breton.

A- Les conjugaisons du verbe breton : la relation de sujet.

La conjugaison auxiliée n’est qu’une des possibilités existantes. Pour la clarté de la présentation, nous reprendrons ce que dit la *Petite grammaire du breton moderne* de Y. Desbordes, d’inspiration linguistique :

Chaque verbe breton [...] connaît, à l’indicatif et au conditionnel, trois conjugaisons syntaxiques différentes. En voici les formes, au présent :

a) **La conjugaison marquée**. Celle-ci exige que le sujet *ne soit pas exprimé*.⁸

Cette conjugaison est dite marquée parce que le verbe porte, dans sa forme, une marque de *temps* + une marque de *personne*. Celles-ci sont suffixées à la base verbale.⁹

Bremañ e labouran : A présent, je travaille. (Maintenant E je-travaille)
Bara a zebront er gegin: Ils mangent du pain dans la cuisine. (Pain A ils-mangent dans la cuisine)

b) **La conjugaison basique** : Celle-ci exige que le sujet *soit exprimé*.

Cette conjugaison est appelée basique parce que le verbe se trouve *réduit* à la forme non-marquée de la base verbale, quels que soient le nombre et la personne du sujet.

Cet effacement de la marque de *personne* est le signe de la relation syntaxique sujet-verbe.

Lorsque le sujet est un pronom personnel, il précède obligatoirement le verbe.

Me a labour bremañ : Je travaille maintenant. (Je A travail-maintenant)

Int a zebra bara er gegin : Ils mangent du pain dans la cuisine. (Ils A mang-pain dans-la cuisine)

Lorsque le sujet est un nom, il peut précéder ou suivre le verbe.

Ar vugale a labour bremañ : Les enfants travaillent maintenant. (Les enfants A travail-¹⁰ maintenant)

⁸ Lorsque Desbordes précise que le sujet ne doit pas être exprimé, il veut dire **sous la forme d’un pronom personnel**, sur le même modèle que l’anglais ou le français. Ainsi,

* *Bremañ me a labouran* (Maintenant je a travaille)

n’est pas une suite possible en breton.

⁹ La base verbale (BV) est obtenue en enlevant à l’infinitif sa terminaison ; ex : *labourat*, *sellout*, → *labour*, *sell*. C’est sur cette BV que s’attachent, le cas échéant, les désinences de temps et de personne.

¹⁰ Dans nos traductions littérales en petits caractères, nous schématisons cette conjugaison basique (c’est-à-dire, sans marque d’accord du verbe) par le verbe français auquel nous retranchons la désinence de l’infinitif, pour calquer au mieux la base verbale du breton ; ainsi : *travailler* → *travaill-*

Bremañ e labour ar vugale : Maintenant les enfants travaillent.
(Maintenant E travail- les enfants)

c) La conjugaison auxiliée, [utilisant le morphème -R-, que nous avons présentée ci-dessus.]

Labourat a ran bremañ : Je travaille à présent. (Travailler A je-fais maintenant)

Debriñ a reont bara er gegin : Ils mangent du pain dans la cuisine.
(Manger A ils-font pain dans-la cuisine)

d) La forme négative.

La conjugaison basique et la conjugaison auxiliée sont ici exclues ; Seule la conjugaison marquée est admise entre les deux éléments du segment négatif (NE... KET).

Ne zebran ket bara er gegin : Je ne mange pas de pain dans la cuisine.
(Ne je-mange pas pain dans-la cuisine). [Desbordes 53-58]

Dans la suite de la discussion du verbe négatif par Desbordes, nous trouvons cette particularité tout à fait intéressante, qui confirme cette syntaxe bien particulière du rapport sujet-verbe en breton :

Si un autre élément apparaît avant *ne*, il n'appartient pas à la structure du verbe négatif.

Me ne zebran ket bara er gegin : **Moi, je** ne mange pas de pain dans la cuisine.

Le mot *me* n'appartient pas à la structure du verbe négatif [...] et n'est donc pas le sujet du verbe : ce qui implique le marquage de ce dernier.

Il en est ainsi toutes les fois que l'on sort le sujet de la structure négative.

Comparez :

Ne c'hoariØ ket ar vugale er porzh : Les enfants ne jouent pas dans la cour. (Ne jou- pas les enfants dans-la cour).

Le sujet est à l'intérieur de la structure , ce qui implique l'effacement de la marque de personne et la réduction du verbe à la BV.

Ar vugale ne c'hoariont ket er porzh : Les enfants, eh ben non, ils ne jouent pas dans la cour.

« *Ar vugale* », qui semble être sujet, est sorti de la structure verbale : autrement dit, il n'est plus sujet , ce qui implique le marquage du verbe. [Desbordes 56]

Desbordes parle, dans ce dernier cas, d'un simple «élément de référence, un apposé » qui ne fait pas partie de la structure du verbe. Urien propose une manipulation intéressante qui illustre plus clairement ce statut de la relation sujet-verbe.

A) *Labourat a ra va breudeur bremañ* : Mes frères travaillent maintenant. (Travailler A il-fait mes frères maintenant).

B) *Gwelet 'm eus va breudeur en-dro. Labourat a reont breman* : J'ai revu mes frères. Ils travaillent maintenant. (Vu j'ai mes frères de nouveau. Travailler A ils-font maintenant).

Dans A, l'auxiliaire ne prend pas de marque de personne : *ra* est la forme basique de troisième personne du singulier (en fait, de non-personne). L'effacement de ce morphème de personne est la marque de la relation obligatoire sujet-verbe (*raØ* ↔ *va breudeur*).

Dans B, l'auxiliaire –R- prend la marque de troisième personne du pluriel (*reont*) car, pour reprendre les termes de Desbordes, le sujet est « sorti de la structure ». Dans un contexte non marqué, en effet, la juxtaposition des deux énoncés de B invite à analyser le morphème

–*ont* comme anaphorique de *va breudeur* (mes frères). Pourtant, il suffit d'un contexte différent pour que cette co-référence ne s'applique plus :

B') [Il paraît que mes frères t'auraient dit que nos voisins étaient au chômage. Ils se trompent ; ils - les voisins- travaillent maintenant].

Gwelet 'm eus va breudeur en-dro. Labourat a reont breman : J'ai revu mes frères. Ils [les voisins] travaillent maintenant. (Vu j'ai mes frères de nouveau. Travailler A ils-font maintenant). [Urien 144]

Le contexte a changé : le morphème de personne –*ont* ne réfère plus à mes frères mais aux voisins. Ce point mériterait une discussion approfondie, ce que nous ne pouvons faire ici. Il semble que le breton réserve au moins deux types de statut à la notion de sujet : un sujet obligatoirement marqué, paradoxalement, par l'absence de désinence sur le verbe, et un sujet plus libre, plus « discursif » dirons-nous, avec le verbe qui prend le morphème de personne et le syntagme nominal dont cette marque est l'anaphore qui devient une sorte d'électron libre dans la phrase.

Que conclure de cette première approche du verbe breton ? Trois faits ressortent :

- la conjugaison auxiliée, utilisant –R- / DO, est réservée à la seule forme affirmative, sauf dans les réponses courtes (le Code) ;
- c'est le premier élément de la phrase qui dicte la syntaxe de la phrase, donc la conjugaison du verbe ;
- la syntaxe du breton réserve un traitement particulier à la relation sujet-verbe. Urien confirme ce qui semble un paradoxe pour nous, locuteurs de langues où le phénomène de l'accord fonde la relation sujet-verbe. Dans la relation de sujet,

Les oppositions de personne et de nombre disparaissent [...] parce que le nom en tient formellement lieu.[...] Cet effacement du morphème personnel verbal est la marque caractéristique de la relation de sujet. [Urien 144]

Le breton semble exhiber, dans le marquage ou le non marquage du verbe, la différence bien connue entre sujet formel et sujet sémique. Ceci nous prépare à des énoncés véritablement exotiques dans le cas où la conjugaison basique est utilisée :

22) Te a zo re domm da vro : Il fait trop chaud dans ton pays. (Toi A être trop chaud ton pays).

23) Yun a ziver ar gwad diouzh e zorn : Yves a la main qui saigne / Le sang coule de la main d'Yves. (Yves A coule le sang de sa main).

L'interprétation de ces deux énoncés ne peut pas se faire si l'on ne considère que la juxtaposition des syntagmes : A) ne signifie pas que je suis chaud, et B) qu'Yves coule. Le breton nous rappelle avec force qu'il est nécessaire d'« abstraire le processus syntaxique de la séquence des segments » [Urien 163].

Urien explique cette disjonction de la syntaxe en surface en postulant deux rapports syntaxiques : la rection et l'anaphore. Prenons 23). La rection relie les deux premiers segments juxtaposés : le nom qu'il appelle « antécédent », et la base verbale ; la marque Ø, marque d'absence d'accord, fonde la rection sujet-verbe : Yun ↔ ziverØ.

L'anaphore, quant à elle, relie le nom antécédent et le nom final, avec morphème anaphorique obligatoire e zorn (sa main) : Yun ↔ diouzh e zorn. Urien donne le nom de « relation » à ce type de « rapport syntaxique impliquant grammaticalement une liaison anaphorique » [160].

Ce phénomène nous rappelle le phénomène syntaxique de montée du sujet en anglais dans les phrases complexes ; pour arriver à une interprétation sémantique correcte d'un énoncé comme *John happened to meet Mary*, on doit postuler une structure générée en profondeur, de type

e- happened [John – to meet Mary]

avec remontée de John en position e. La différence est que pour le breton, ce choix est toujours disponible, dans tout énoncé simple. Urien nous rappelle une leçon que le breton nous oblige à prendre en compte, à savoir que « l'ordre syntaxique ne doit pas être confondu avec la disposition matérielle » [163].¹¹

Nos exemples l'ont montré, le choix de la conjugaison s'accompagne du choix d'un morphème débutant le segment verbal : la particule A et la particule E.

B- Les particules verbales.

Selon Urien, ce sont des

indices explicites de disposition. (...) [A et E sont] deux morphèmes exclusifs l'un de l'autre, qui débutent le segment verbal ; avant elles, c'est un autre segment (...) Les particules sont constituées à la fois d'une voyelle et d'un trait de la consonne mutante qui suit. [171]¹²

La particule A vient après le sujet, l'objet direct ou le complément anticipé ou disjoint. [Elle] implique un antécédent nominal. A caractérise le syntagme de relation.¹³ Les exemples suivants illustrent¹⁴ :

Sujet A Verbe :

¹¹ Pour le détail de cette discussion, fort intéressante, se reporter à l'ouvrage de J-Y. Urien.

¹² En plus de ses conjugaisons et de ses particules, le breton connaît le phénomène de la mutation consonantique. Le mot fait varier sa consonne initiale en position de contact. Ces mutations ont soit une simple fonction de liaison (*dont* : « venir » ; *da zont* : « à venir »), soit une fonction grammaticale : elles peuvent être distinctives de genre (la suite « article + mot dont la consonne initiale mute » nous dit que le mot est de genre masculin), ou par exemple, comme c'est le cas ici, anticiper sur le verbe la présence de la particule verbale A ou E, qui ne provoquent pas la même mutation.

¹³ Rappel : par relation, Urien entend une relation impliquant une **liaison anaphorique obligatoire** entre le verbe et un autre élément, qu'il appelle l'antécédent (rection + anaphore).

¹⁴ Tous ces exemples sont tirés de Desbordes 1983.

Ma zad a labour hiziv : Mes parents travaillent aujourd'hui. (Mes parents A travail- aujourd'hui).

COD A Verbe :

Bara a zebront er gegin: Ils mangent du pain dans la cuisine. (Pain A ils-mangent dans-la cuisine).

Complément anticipé ou disjoint A Verbe :

An tele a blij d'ar vugale sellout outañ: Les enfants aiment regarder la télévision. (La télé A plaît aux enfants regarder la [look at-it]).¹⁵

Ma breur a breunin al levr-se evitañ: J'achèterai ce livre pour mon frère. (Mon frère A j'-achèterai ce livre pour-lui).

Nous trouvons également cette particule A dans le cas de la conjugaison auxiliée :

Debriñ a ran bara er gegin (Manger A je-fais pain dans-la cuisine).

Debriñ bara a ran er gegin (Manger pain A je-fais dans la cuisine).

Je mange du pain dans la cuisine.

Là encore, on peut considérer qu'il y a une relation obligatoire entre le verbe à l'infinitif et l'auxiliaire : sans son verbe « antécédent » (le verbe lexical plein), l'auxiliaire n'a pas de raison d'être, il « appelle » formellement un verbe.

La particule E vient après l'attribut, un complément indirect, un adverbe ou un complément adverbial.

[...] E- marque la non-existence d'un tel rapport [de relation] [...] La particule E- exclut cette obligation [...] d'une anaphore obligatoire entre l'antécédent et le verbe. [Urien 177, 180]

Attribut E Verbe :

Brav e vo an amzer warc'hoazh : Il fera beau demain. (Beau E sera le temps demain).

Complément circonstanciel E Verbe :

Hiziv e labour ma zud: Aujourd'hui, mes parents travaillent. (Aujourd'hui E travail- mes parents).

Er gegin e tebront bara: Ils mangent du pain dans la cuisine. (Dans-la cuisine E ils-mangent pain).

Complément prépositionnel indirect E Verbe :

Ouzh an tele e plij d'ar vugale sellout: Les enfants aiment regarder la télévision. (A la télé E plaît aux enfants regarder)

Evit ma breur e prenin al levr-se: J'achèterai ce livre pour mon frère.¹⁶
(Pour mon frère E j'achèterai ce livre)

Les particules jouent un rôle fondamental dans l'élucidation de cet « ordre structural » dont parlait Urien. Avec A, le locuteur sait qu'il a affaire à une relation syntaxique obligatoire ; avec E, il sait qu'il a affaire à une relation non obligatoire. On pense bien entendu à la distinction argument /

¹⁵ Le verbe '*sellout*' (« regarder ») construit, comme en anglais, son objet de façon indirecte : '*sellout ouzh an tele*' = 'look at TV'. La préposition « se conjugue » en breton : '*sellout outañ*' signifie, mot à mot, 'look at-it', le morphème *-añ* marquant la troisième personne du singulier pour les prépositions.

¹⁶ Tous ces exemples sont de nouveau tirés de Desbordes. Il existe trois configurations dans lesquelles la particule n'apparaît pas : l'impératif, l'énoncé négatif, le verbe « avoir » et l'accompli des verbes où il est auxiliaire. Nous ne tenterons pas d'expliquer pourquoi, car cela dépasserait le cadre de cet article.

adjoit chez Tesnières et chez les générativistes. Ce qui semble intéressant (mais qui demande à être approfondi), c'est que le breton code cette distinction de façon stricte dans la syntaxe. Tout se passe comme si la syntaxe, au moyen de ces balises de disposition que sont les particules et du type de conjugaison du verbe, avalisait ce qui n'est codé que par la place en anglais, et même parfois peu systématiquement codé (en français). Nous savons que l'anglais a figé les places ; dans un énoncé comme « Sergey gave the spy the documents », le SN *the spy* ne sera interprétable comme objet indirect, avec un rôle thématique de destinataire, qu'à la condition de ne pas bouger. C'est là un reliquat d'une époque où les désinences marquaient la fonction. L'anglais a développé, avec la chute des désinences, les syntagmes prépositionnels, du type « Sergey gave the documents to the spy ».

D'autre part, l'ajout d'un modifieur adverbial du type *in a hotel* ne pourra venir qu'en fin d'énoncé :

Sergey gave the documents to the spy in a hotel.
 *Sergey gave in a hotel the documents to the spy.
 *Sergey gave to the spy the documents in a hotel.
 ? In a hotel, Sergey gave the documents to the spy.

Le français, morphologiquement plus riche que l'anglais, n'est pas aussi rigoureux sur la question de l'ordre des constituants :

Sergey a remis, dans un hôtel, les documents à l'espion.
 Sergey a remis à l'espion les documents, dans un hôtel.

L'allemand, en revanche, a un fonctionnement qui se rapproche de celui du breton, en ceci que le choix de la conjugaison (prétérit ou parfait) et l'antéposition ou non d'un circonstant implique une organisation en surface différente. Mais en allemand, contrairement au breton, il n'y a que la disposition matérielle des segments qui change, pas leur forme.

Ich sah meine Bruder gestern: Je vis mon frère hier.
 Gestern sah ich meine Bruder : Hier je vis (vis-je)mon frère.
 Ich habe meine Bruder gestern gesehen: J'ai vu mon frère hier.
 Gertern habe ich meine Bruder gesehen: Hier j'ai vu mon frère (ai-je mon frère vu)

Le breton peut donc adopter n'importe quel ordre linéaire puisque celui-ci sera balisé par les particules et par la relation sujet-verbe, toujours explicite. Urien reprend à son compte une belle image utilisée par J. Fourquet pour parler des clefs du trousseau allemand :

La liberté de choix du premier « mot » s'accompagne « mécaniquement » [...] de contraintes dans la suite de la séquence : on peut commencer par n'importe quel mot, de même qu'on peut saisir n'importe quelle clef du trousseau, mais alors le verbe suivra, à savoir l'anneau, puis les autres mots, les autres clefs. [Urien 165]

L'ordre des mots est donc libre en breton, à condition d'observer les règles décrites ci-dessus. La question qui ne manque pas de se poser à ce stade est bien sûr : quel est l'intérêt, des points de vue sémantique et discursif, de ces trois conjugaisons ?

C) Exploitations discursives de ces conjugaisons.

Premier cas

La conjugaison basique (CB) et l'ordre « Sujet + *part.-A* + Base Verbale » : la relation sujet-verbe, lorsque le sujet est exprimé sous la forme d'un SN (pronom ou SN plein), reçoit un traitement syntaxique particulier marqué par l'absence d'accord, nous l'avons vu. Ainsi, une séquence telle que :

24) *Ar gwez a dec'h o skeud*: L'ombre des arbres s'enfuit. (Les arbres A s'enfui- leur ombre)

qui ne fait pas sens si on considère le seul ordre linéaire, devient-elle intelligible à la condition d'y voir une double « relation » : rection S –V (*ar gez a dec'h* : « les arbres s'enfui- ») et anaphore (*ar gwez o skeud* : « les arbres - leur ombre »). Ces faits semblent indiquer que la notion de sujet est avant tout *discursive* en breton et non argumentale : il y a fort à parier que le breton fera usage de la conjugaison basique – CB - (S A BV) à chaque fois que le sujet, d'une façon ou d'une autre, sera en cause. Les grammaires parlent généralement d'un intérêt particulier porté au sujet, puisque celui-ci, dans la conjugaison basique, occupe la première place. Il s'agit d'une notion très vague, on en conviendra, mais qui part d'une intuition somme toute prévisible. Au moyen d'un corpus d'énoncés authentiques, essayons de dégager les emplois prototypiques de cette conjugaison basique¹⁷:

25) *Dre va fenestrig e welan al loar. Bremaik edon war ar c'hastell – adreñv. Diskennet on gant ar skeul. Ar vari-vorgan a lugerne he dremm hag e bruched.* (La sirène A brill-passé son visage et sa poitrine)¹⁸.

A travers mon hublot je vois la lune. Il y a un moment j'étais sur le pont arrière. Je suis descendu par l'échelle. Le visage de la sirène brillait, ainsi que sa poitrine.

26) *Taolieu-avel a sav c'hoazh gwech ha gwech, met n'int ket mui kreñv, hag ar mor, atav dirollet, a sioulaio bremañ tamm-ha-tamm.* (Coups de vent A se lèvent- encore de temps en temps , ...et la mer toujours déchaînée A se calmer-futur maintenant peu à peu).
Des coups de vent se lèvent encore de temps en temps, mais ils ne sont plus très forts, et la mer, toujours déchaînée, va se calmer peu à peu.

27) *Ur plac'h, un inosantez, a roas din ur volennad laezh da evañ, hag e chomis gañti o tastum bleunioù.* (Une jeune fille une innocente A donn-pass à moi une bolée lait à boire...).

Une jeune fille, une innocente, me donna une bolée de lait à boire, et je restai avec elle à cueillir des fleurs.

¹⁷ Tous les exemples qui suivent sont extraits d'un roman de Roparz Hemon, *Mari Vorgan (La Sirène)*, dont le héros est un médecin qui relate son périple à bord d'un navire, l'Agénor, hanté par les visions d'une sirène. Le roman, écrit par un des écrivains bretonnants parmi les plus connus, se présente sous la forme d'un journal de bord que tient le médecin, journal qu'il adresse à sa bien-aimée restée à terre, Adela.

¹⁸ La notation « brill-passé » signifie que le verbe apparaît à la base verbale (« brill- »), sans marque de personne (puisque le sujet le précède), mais accompagné de la marque du passé-impairfait –e.

Cette conjugaison est fréquente dans les passages descriptifs, lorsqu'il s'agit de présenter une situation nouvelle : dans 25), il s'agit d'une des apparitions de la sirène ; dans 26), le narrateur décrit l'état de la mer ; dans 27), un personnage nouveau apparaît. Cette conjugaison semble obligatoire lorsque le SN sujet est indéfini ou générique (26, 27), fait l'objet d'une quantification (28) ou bien s'oppose à un autre SN sujet dans le co-texte avant (29) :

28) Goapaat a felle dezhañ. Met e vouezh a grene gant an droug a oa ennañ. **Pep den**, Adela, **a vir** e-barzh e spered un teñzor a skeudennoù a zo dezhañ hepken, ha ne c'hell rannañ gant un all. (Chaque homme Adela A gard- dans son esprit).

Il voulait se moquer. Mais sa voix tremblait à cause de la colère qu'il ressentait. Chaque homme, Adela, garde dans son esprit un trésor d'images qui sont les siennes, et qu'il ne peut partager avec personne.

29) Pa na fell ket d'ar c'habiten lezel re all da ziskenn, en deus, war-dro an abardaez, aotreet da verc'hed pignat war an Agenor: kroc'heñ teñval, blev ha daoulagad du-bran, brozhioù livet sklaere en-dro d'o c'horfoù moan. **Ar baotred a ev hag a ra** trouz. Disoñjet o deus evit ar c'houlz ar vari-vorgan ! (Les garçons A mang- et A fai- bruit).

Puisque le capitaine ne veut pas laisser les autres descendre, vers le soir il a permis aux filles de monter sur l'Agenor : elles ont la peau sombre, leurs cheveux et leur yeux sont noirs jais, leurs jupes de couleur claire sont nouées autour de leur corps mince. Les garçons, eux, mangent et font du bruit. Ils ont oublié pour un moment la sirène !

Le sujet débute la phrase soit parce que le SN qui en occupe la fonction connaît un déficit de détermination, soit parce qu'il est simplement nouveau (rhématique), soit parce qu'il fait l'objet d'une focalisation. Nous avons là au moins deux critères qui se télescopent : un critère strictement morphosyntaxique et un critère discursif.

Deuxième cas

La conjugaison marquée (CM) et l'ordre « Circonstant non obligatoire + *part.-E* + Verbe marqué ». Dans cette configuration, le verbe reçoit les désinences de personne, donc le premier élément qui débute la phrase n'est pas le sujet. Les grammairiens disent que la CM sera utilisée lorsqu'un élément autre que le sujet sera l'objet du discours. Examinons cela au moyen d'exemples en contexte :

30) Evidon, Adela, a ya alies etrezek ur gêr vras a sav e-kreiz ur blaenenn. Anavezout a ran *pep karter* anezhi. *Dre ar ru-hont*, me 'oar, **ez eer** d'un iliz, *hag e korn ar blasenn-hont* **ez eus** ur feuntenn, ha *dre ar skalier-hont* **e pigner** betek ar c'hastell. Biskoazh, avat, ne c'hellan mont e-barzh ar gêr-se. Kerzhout a ran, ha tec'hout a ra diouzhin. (Par cette rue-là, je sais, E on-va à une église et au coin de cette place E il-y-a une fontaine et par cet escalier E on-monte jusqu'au château ...).

Quant à moi, Adela, je me dirige toujours vers une grande ville qui est située au milieu d'une plaine. J'en reconnais tous les quartiers. Par cette rue-là, je le sais, on va à une église, et au coin de cette place, il y a une fontaine, et par cet escalier on monte jusqu'au château. En revanche, je n'arrive jamais à aller dans cette ville. Je m'approche, et elle s'éloigne de moi.

31) Hor c'has a rejont ar porzh-mor. Eno e kavjomp an Agenor. An ofiserien all ne oant ket c'hoazh degouezhet. Ret e vœe dimp o gortoz. E-pad un eur da vihanañ e chomjomp war ar c'hae. (Pendant une heure au moins E nous-restâmes sur le quai. Là E nous-trouvâmes l'Agénor).
Ils nous emmenèrent sur le port. C'est là que nous trouvâmes l'Agénor. Tous les officiers n'étaient pas encore arrivés. Il nous fallut les attendre. Pendant au moins une heure nous restâmes sur le quai.

Dans 30), le narrateur décrit le rêve qui le hante chaque nuit : il chemine vers une grande ville, dont il connaît tous les quartiers. Puis suit la description des lieux de cette ville : l'antéposition de tous ces syntagmes prépositionnels de lieu déclenche la CM. On perçoit immédiatement le rôle cohésif de ce choix syntaxique. La continuité du topos est assurée : tous les quartiers → par cette rue-là → au coin de cette place → par cet escalier. Il en est de même dans 31) : sur le port → là ; attendre → pendant au moins une heure. La conjugaison marquée permet cette antéposition des SP circonstanciels de lieu et repousse le verbe en seconde position ; la syntaxe semble se mettre au service de la cohésion discursive.

Troisième cas

La conjugaison auxiliée et l'ordre « Verbe lexical (+ ses éventuels compléments) *part.-A* Auxiliaire ».

Nous pouvons enfin nous intéresser à cette conjugaison auxiliée utilisant –R- (OBER), qui nous interpelle particulièrement en tant qu'angliciste. Donnons-nous quelques énoncés où les trois conjugaisons apparaissent en séquence :

32) Div veaj vras am eus graet a-raok. **Unan a badas** daou vloaz, unan tri, ha ne ket seblantjont din bezañ hir [...].Ar veaj-mañ, a lavarar, ne vo ket hir. Un dro betek enezennoù ar C'hab Glas hepken. **Padout a raio** atav re bell evidon. (Un A dur-passé deux ans ... Durer A il-fera toujours trop longtemps pour-moi)
J'ai fait deux grands voyages auparavant. L'un dura deux ans, l'autre trois, et ils ne m'ont pas paru longs. (...) Ce voyage-ci, dit-on, ne sera pas long. Seulement un tour jusqu'aux îles du Cap Vert. Il durera toujours trop longtemps pour moi.

33) Anzav a rankan, mignonez, **e sellan** alies ouzh ar mor.A-wechoù n'eo nemet ur sell. A-wechoù, pa'm eus amzer, e choman e-pad un hanter eur, en noz pe en deiz. N'eo ket, Adela, evid he gwelout [...]
Sellout a ran ouzh ar mor, evel dre laer. Ne fell ket din e teufe den da zivinout va menozioù. [...] Sur on ez eus re all evel don. Meur a hini **a sell** ouzh ar mor ivez, e kuzh. (Avouer A je-fois, amie, E je-regarde souvent prép. la mer / (Regarder A je-fais prép. la mer, comme voleur / Beaucoup d'eux A regard- prép. la mer aussi en cachette).
Je dois avouer, mon amie, que je regarde souvent la mer. Parfois ce n'est même pas un regard. Parfois, quand j'ai le temps, je reste pendant une demi-heure, le jour comme la nuit. Ce n'est pas pour la voir [la sirène], Adèle. [...] Je regarde la mer, comme un voleur. Je ne veux pas que quelqu'un arrive à deviner mes pensées. [...] Je suis sûr que tous les autres sont comme moi. Plus d'un regarde aussi la mer, en cachette.

Dans 32), nous trouvons, en séquence (le verbe est en gras) :

Unan **a badas** daou vloaz (un dura deux ans): conjugaison basique (CB).

Padout a raio re bell (il durera trop longtemps): conjugaison auxiliée (CA).

Dans 33), nous trouvons :

Anzav a rankan **e sellan**... (je dois avouer que je regarde...): conjugaison marquée (CM).

Sellout a ran... (je regarde) : CA.

Meur a hini **a sell**...(beaucoup regardent) : CB.

La CB est nécessaire car dans les deux exemples, le sujet est de type indéfini/générique (*unan* ; *meur a hini*) ; la CM dans 33) illustre une autre condition d'apparition de celle-ci : les complétives. La particule *E* joue le rôle dévolu en français et en anglais à la traditionnelle « conjonction de subordination » QUE et THAT. Quelles sont les conditions d'apparition de la conjugaison auxiliée ?

Dans les deux cas, il y a manifestement reprise d'un prédicat, déjà présent dans l'avant-texte :

32) badas → padout

33) e sellan → sellout

Une autre condition est nécessaire à l'apparition de cette CA: le sujet doit être connu. L'accent est alors mis sur l'« effecton » de l'événement. Dit autrement, rien ne s'oppose à ce que la prédication ait lieu.

32) Pour moi, ce qui est sûr, c'est qu'il durera...

33) C'est ça / Pour ce qui me concerne, je regarde la mer...

Voyons d'autres exemples où cette intuition semble se confirmer ; à chaque fois, nous soulignons le segment qui prépare la voie à l'emploi de la CA:

34) *Talbut a zo bet etre an ofiserien. Penaos e krogas, ne ouzon ket. Beuzet oan en un huñvre, hep teurel kalz a evezh outo, pe savas o mouezhioù uheloc'h, hag e voe ret din selaou. **Tabutal a raent** evit mat, an hanter a-du, an hanter a-enep. (Dispute A a été entre les officiers ...Se-disputer A ils-faisaient pour de bon).*

Il y a eu une dispute entre les officiers. Comment ça a commencé, je ne sais pas. J'étais plongé dans un rêve, sans leur prêter vraiment attention, lorsque s'élevèrent leurs voix, si bien que je fus obligé d'écouter. Ils se disputaient pour de bon, divisés en deux camps.

35) *War-se e reas ur mousc'hoazh. **Mousc'hoarziñ a rejomp** ivez. **Mousc'hoarziñ a reer** bep tro ma komzer eur hor c'heginer. (Sur ce E il-fit un sourire. Sourire A nous-fîmes aussi. Sourire A on-fait).*

Disant cela il fit un sourire. Nous sourîmes nous aussi. Tout le monde à bord sourit à chaque fois que l'on parle de notre cuisinier.

36) *Bremañ e fell din tevel. Ur wech em eus komzet. Ne rin ket div. **Heñ touet em eus** dirak ho poltred. **Hen touiñ a ran** c'hoazh amañ. (Me le juré j'ai devant votre Portrait. Le jurer A je-fais encore ici).*

Maintenant je veux me taire. Une fois j'ai parlé. Je ne le ferai pas deux fois. Je me le suis juré devant votre portrait. Je le jure de nouveau ici.

37) Desket em eus e oa ret *studiañ dizehañ ar c'horfoù* evit chom diseblant ouzh o foan. **Studiañ dizehañ an eneoù a rin** evit ma chomo ve ene distag ha dic'houl. (Appris j'ai *E* était nécessaire étudier sans cesse les corps. Etudier sans cesse les esprits *A* je-ferai). J'ai appris qu'il fallait étudier les corps sans cesse afin de rester insensible devant ses souffrances. J'étudierai sans cesse les esprits afin que mon esprit reste clair et indemne.

38) « C'hoarvezet ez eus dres pezh a gredit », emezon. « 'Met peogwir e *c'houlennit pardon* diganin, **pardonñ a ran** deoc'h a galon vat. » (Mais puisque *E* vous-demandez pardon à-moi pardonner *A* je-fais à-vous de bon cœur).

« Il est arrivé exactement ce que vous croyez », dis-je. « Mais puisque vous me demandez pardon, je vous pardonne de bon cœur. »

39) Evit Filomena, ne ouie na skrivañ na lenn. Pezh a ouie, avat, a oa *kontañ istorioù*. **Kontañ istorioù a rae**, bep tro ma ranke chom azezet, o tibluskañ legumaj pe o nezañ (*A* était raconter histoires, Raconter histoires *A* elle-faisait).

Quant à Filomène, elle ne savait ni lire ni écrire. Ce qu'elle savait faire, en revanche, c'était raconter des histoires. Elle racontait donc des histoires, à chaque fois qu'elle devait rester assise, à éplucher des légumes ou à filer.

L'examen de ces exemples nous conduit à quelque peu infléchir les prises de position de Urien ci-dessus. Tout d'abord, il semble évident que la notion d'effectio (« le faire » : « l'événement a bel et bien été fait ») du prédicat est un critère sémantique facilitant grandement l'apparition de cette conjugaison. Un indice de poids est le fait qu'elle ne se trouve qu'à la forme affirmative. Cela dit, il convient d'étendre cette notion d'effectio et lui donner une acception plus métaphorique, métalinguistique, en particulier lorsque le verbe concerné est un verbe non dynamique, comme c'est le cas ci-dessous, avec le verbe modal *gallout* (pouvoir) :

40) Ar prins bihañ a vousec'hoarzhaz :

- N'out ket gwall c'halloudus ne'c'h eus ket pavioù zoken *ne c'hellez ket beajiñ zoken*.

- **Gallout a ran** da gas pelloc'h eget ul lestr, eme an naer. (nég. tu-peux voyager même Pouvoir *A* je-fais t'emporter).

Le petit prince eut un sourire:

- Tu n'es pas bien puissant. Tu n'as même pas de pattes. Tu ne peux même pas voyager.

- Je puis t'emporter plus loin qu'un navire, dit le serpent.¹⁹

Ensuite, même s'il va de soi que l'ordre structural ne coïncide pas nécessairement avec l'ordre distributionnel, il semble que la linéarité soit quand même porteuse de sens. En effet, le verbe lexical est nécessairement le premier mot de la phrase lorsque cette conjugaison est choisie, ce qui n'est pas anodin. On aura noté, dans tous nos exemples de 32) à 40), l'extraordinaire cohésion discursive codée par la syntaxe même de la phrase bretonne : la CA est utilisée à chaque fois que le prédicat (le verbe lexical + ses éventuels compléments) a été posé ou tout au moins annoncé dans le co-texte avant immédiat.

¹⁹ Cet exemple est extrait de la traduction en breton du *Petit Prince* de Saint-Exupéry.

Nous n'avons fait qu'esquisser la syntaxe de cette conjugaison auxiliée. L'absence de toute restriction sémantique sur le verbe lexical nous a conduit à accepter l'hypothèse de l'auxiliarité. Si -R- est auxiliaire en breton, il ne l'est cependant pas au même titre que DO auxiliaire en anglais moderne, qui est essentiellement le point d'arrivée (le nœud inflectionnel chez les générativistes) d'opérations syntaxiques impossibles ailleurs.

Il est temps à présent de confronter ces données du breton à l'anglais. C'est vers la diachronie que nous allons nous tourner, car nous avons été frappé par une similitude de fonctionnement entre la CA du breton et le comportement de DO dans un état de langue antérieur.

IV) Données diachroniques sur l'évolution de DO.

A- Vieil anglais et moyen anglais:

D'après B. Lowrey, qui a étudié l'évolution de DO vers son statut d'auxiliaire en AM, la perspective diachronique conduit à postuler plusieurs étapes vers la grammaticalisation progressive de DO, étapes qu'il résume ainsi :

DO causatif → DO équivoque → DO périphrastique → DO auxiliaire.

Pour simplifier : le DO causatif (rôle de MAKE en AM), suivi d'un autre verbe lexical à l'infinitif, a progressivement conduit à l'apparition d'un DO équivoque, dans le sens où la lecture causative n'était plus aussi claire. L'auteur reprend un exemple fourni par Ellegard censé illustrer le rapprochement sémantique qui petit à petit se serait opéré entre un énoncé comportant le DO causatif et un énoncé avec verbe transitif simple :

41) A kastle he did reyse. (approximativement: He had a castle raised up).
He reysed a castle. (He raised up a castle).

B. Lowrey reprend l'hypothèse de Sterne selon laquelle « l'élément *did* [...] aurait fini par se vider de son contenu sémantique, ne servant plus qu'à porter la marque du temps grammatical ». ²⁰

C'est D. Denison qui, postulant l'hypothèse d'un DO « opérateur d'effection » [Lowrey 30], a retenu notre attention, car nous pensons y trouver un écho favorable en breton contemporain. Selon Denison, le DO équivoque (c'est à dire, hésitant entre une lecture causative ou simplement périphrastique) servait à souligner la réalisation effective d'un événement et n'apparaissait qu'à la forme affirmative. Ce DO perfectif (« an experimental form of *Aktionsart* marking » [Lowrey 30]) semble avoir progressivement assumé une fonction plus abstraite que nous lierons à la fonction de cohésion discursive que nous avons cru discerner dans nos exemples de conjugaison auxiliée en breton ; Lowrey propose l'exemple suivant, qu'il commente ensuite :

42) After goldeborw sone he sende,

²⁰ [Lowrey 26] Nous simplifions considérablement la position de Lowrey qui a étudié en détail l'évolution de DO (qui peut varier énormément suivant le dialecte considéré). Pour une lecture détaillée, se reporter à la thèse de l'auteur.

After Goldborough soon he sent
Pat was bope fayr and hende,
That was both fair and gentle
And dide hire to lincolne bringe,
And did her to Lincoln bring
Belles dede he ageyn hire ringen
Bells did he against her ring
And ioie he made hire swiþe mikel
And joy he made her very much (Havelok)
'He sent immediately for Goldborough, who was both fair and gentle,
and had her brought to Lincoln, he had bells rung again in her honour
and made her most joyful.'

43) 'Have her cloþes mine
Have here clothes mine
And tak me þy sclavin,
And give me thy cloak
Today I shal þer drinke
Today I shall there drink
Pat some hit shulle ofpinke.'
That some it shall regret

His sclavin he dude dun legge
His cloak he did down lay
And tok hit on his rigge.
And put it on his back
He tok Horn his cloþes
He took Horn his clothes
Pat nere hym not loþe
That were him not hateful (King Horn)
'Here, have my clothes, and give me your cloak : today, I shall drink
there, and some shall regret it. He lay his cloak down, and [Horn ?] put
it on his back. He took from Horn his clothes, which were not
unpleasant to him.'²¹

Dans 42), la lecture de ces deux formes passées de DO est ambiguë, entre causative et périphrastique ; dans 43), la lecture est presque sans ambiguïté périphrastique. La remarque suivante de B. Lowrey nous a semblé importante :

[Concernant 42,] DO a tendance à figurer ainsi dans des contextes où un deuxième événement est présenté comme suivant de très près un premier. [...]
[Dans 43], le pèlerin accepte *en effet* le marché proposé par Havelock, confirmant effectivement que la proposition de celui-ci se réalise.
[Lowrey 268]

Cohésion discursive « immédiate » (DO assurant le lien immédiat entre un premier « événement » et un second), opérateur d'effection, c'est l'hypothèse que nous avons formulée pour l'emploi prototypique de la CA du breton : au vu de ce qui précède dans le co-texte immédiat, la relation prédicative peut effectivement se réaliser. Les deux exemples suivants illustrent pour le breton :

²¹ Ces exemples sont tirés de la thèse de Lowrey ; nous conservons la disposition de l'auteur, mais adoptons notre propre numérotation.

44) Un dra spontus a zo c'hoarvezet. [...] Aet oan war ar c'hastell-adreñv da ober va baleadenn-noz. [...] Bez' e oa un dra bennak digustum, ne ouien ket petra oa. **Tarzhañ a reas** em spered en un taol: ne weled mui blev melen-aour ar vari-vorgan. **Kemer a ris** ar skeul. E-lec'h ar skeudenn, ne oa mui nemet un toull du, hag uheloc'h, daou. blanken o tresañ ur groaz war an oabl. (Prendre A je-fis l'échelle Apparaître A ça-fit dans-mon esprit d'un seul coup).

Une chose extraordinaire s'est produite. J'étais allé sur le pont arrière faire ma promenade nocturne. Il y avait quelque chose d'inhabituel, je ne savais pas quoi. Mon esprit se rendit compte d'un seul coup: on ne voyait plus la chevelure blond-or de la sirène. Je pris l'échelle. Au lieu de l'image, il n'y avait plus qu'un trou noir, mais plus haut, deux planches qui dessinaient une croix dans le ciel.

45) « Sellit », eme an ofiser din un deiz, « sellit ouzh ar bruched. Ha ne welit ket un dra bennak iskis aze ? »

« Toulloù a welan », emezan, « evel gant ur gontell e vijent bet graet. »

« Toulloù kontell int evit gwir. Lazhet eo bet ar plach-se. »

« Penaos ? » a lavaris.

An ofiser a dennas eus un armel ur c'haier tev a-walc'h, pep pajenn anezhañ goloet gant ur skritur moan ha sklaer-tre daoust da se.

“**Prestañ a ran** deoc'h ar c'haier,” emezan. “**Reiñ a reot** anezhañ din en-dro pa ho pezo lennet.”

Amzer a dremenas. Evel ma c'hoarvez alies, **mirout a ris** ar c'haier pelloc'h eget ma oa dereat. **An ofiser a varvas** en e di pa voe distrujet e-pad ar brezel. (L'officier A retir-passé d'une armoire. L'officier A mour-passé dans sa maison. Prêter A je-fais à-vous le cachier . Donner A vous-ferez le à-moi en retour. Temps A pass-passé garder A je-fis le cahier plus longtemps).

“Regardez”, me dit un jour l'officier, “regardez la poitrine. N'y voyez-vous pas quelque chose d'étrange ? »

« Je vois un trou », dis-je, « comme s'il avait été fait avec un couteau. »

« C'est un trou fait par un couteau. Cette fille a été tuée. »

« Comment ? »

L'officier retira d'une armoire un cahier plutôt épais, dont chacune des pages était couverte d'une écriture fine mais malgré tout très claire.

« Je vous prête ce cahier, » dit-il. « Vous me le rendrez lorsque vous l'aurez lu. »

Le temps passa. Comme il arrive souvent, je gardai le cahier plus longtemps qu'il n'était convenable. L'officier mourut dans sa maison lorsque celle-ci fut détruite pendant la guerre.

Dans ces deux exemples, il n'y a pas à proprement parler reprise d'un prédicat qui aurait été annoncé ; cependant, la CA apparaît ; pour schématiser :

- 44 : quelque chose d'inhabituel s'est passé → **je m'en rends compte** → **je prend l'échelle**.

- 45 : l'officier prend un cahier → « **Je vous le prête / vous me le rendez** ». comme il arrive souvent → **Je conserve le cahier** plus longtemps que prévu.

Explicitement, quelque chose s'est passé ; ceci produit un effet immédiat sur le participant principal du discours (le narrateur, dans les deux exemples). De façon tout à fait significative, dans 45), la partie narrative dont la fonction n'est que de planter le décor utilise la CB (*An ofiser a dennas / Amzer a dremenas / An ofiser a varvas*).

En revanche, dès qu'il est question de ce que les personnages **vont faire ou ont fait du cahier**, on trouve la CA. Cette idée reste à approfondir, mais il semble que la CA ait une fonction éminemment discursive que l'on peut résumer ainsi : « un contexte / une situation X entraîne immédiatement la réalisation d'Y, qui est le topique du discours ». C'est ainsi que nous entendons la notion d' « opérateur d'effection » : on ne peut énoncer que ce qui a été déjà annoncé ou ce que l'énonciateur estime prévisible et significatif dans le contexte, et qui découle logiquement d'une première proposition.

Il nous semble possible d'expliquer de la même façon les deux occurrences du DO équivoque / périphrastique dans les deux exemples proposés par B. Lowrey ci-dessus :

Enoncé 1		Enoncé 2
42: After goldeborw sone he sende	→	and dide hire to lincolne bringe.
After Goldborough soon he sent		and did her to Lincoln bring.
43: And tak me þy sclavin	→	his sclavin he dude dun legge.
And give me thy cloak		his cloak he did down lay.

Le rôle de DO semble être d'assurer la continuité du discours ; toutes les conditions étaient réalisées dans l'énoncé 1 pour que la prédication suivante, dans l'énoncé 2, se réalise. C'est ainsi que nous comprenons la notion d'opérateur d'effection : DO semble souligner que l'énoncé 2 est logiquement lié à l'énoncé 1. Ce qui est intéressant pour l'évolution de DO est que nous nous trouvons ici à une étape intermédiaire entre le rôle de morphème syntaxique abstrait de l'AM et un rôle aux contours sémantiques plus marqués. Le -R- breton semble s'être « arrêté » là dans son évolution d'auxiliaire. Ce point de diachronie, simplement esquissé, mérite d'être creusé, ce que nous ne pouvons faire ici.

L'analogie entre les deux langues s'arrête là. DO s'est ensuite presque totalement grammaticalisé pour devenir INFL :

46) Feythfully said Dynadan I wyll not abyde for I haue suche a talent to see sirTristram that I may not abyde longe from hym A Dynadan said syre Palomydes now do I vnderstande that ye loue my mortal enemy and therfore how shold I trust yow (MALORY, Morte d'Arthur).

'Truly,' said Dynadan, 'I shall not stay, for I have such a desire to see sir Tristram that I may not stay away from him for long. 'Ah, Dynadan,' said sir Palomydes, 'Now I understand that you love my mortal enemy, and therefore to what extent I should trust you.'

Lowrey offre le commentaire suivant :

Ce lien entre l'emploi de DO et les contextes où se pratiquait l'inversion du verbe et de son sujet marque vraisemblablement un pas vers l'acquisition par DO du statut d'auxiliaire qu'il possède dans la langue moderne. [Lowrey 318]

B- Anglais moderne précoce.

L'apport sémantique lié à la réalisation effective de l'événement cède la place au marquage d'une opération syntaxique : ce sont, à en croire l'auteur,

les cas d'inversion verbe-sujet provoquée par l'antéposition d'adverbes (*now* dans 46) qui ont favorisé l'apparition de cette « balise syntaxique » qu'est devenu DO.

A. Crépin explique dans des termes à peu près identiques la généralisation de DO auxiliaire au début du seizième siècle [Crépin 137-41] ; pour l'auteur, DO est devenu auxiliaire car 1) dans l'interrogation, il permettait de garder l'ordre sujet + verbe, ce que faisaient déjà les modaux ; 2) il avait l'avantage de ne pas séparer le complément du verbe, et 3) à la Renaissance, il s'est généralisé comme porteur des marques du verbe lorsque la chute des flexions avaient parfois rendu difficiles la distinction entre présent et prétérit (Crépin cite l'exemple de *did eat*, systématique dans la Bible de 1611) ou lorsque certaines formes pouvaient être identifiées comme des verbes à l'infinitif ou au participe passé (il donne l'exemple de *did imitate*).

L'idée force qui se dégage ici est que DO auxiliaire se généralise pour prendre la place de procédés morphologiques qui ont déjà quasiment disparu ; DO va servir à fixer la place des constituants autour du verbe car les désinences sur celui-ci ne suffisent plus.

Les quelques exemples qui suivent, tirés de *Julius Caesar* de Shakespeare, fournissent une illustration d'un système en train de changer, qui conserve de nombreuses occurrences de ce DO opérateur d'effecton (dont nous avons assimilé le fonctionnement à celui de la CA du breton) et de ce DO auxiliaire (qui n'existe pas en breton, sauf dans le « Code ») :

47) ANTONY.
I doubt not of your wisdom.
Let each man render me his bloody hand.
First, Marcus Brutus, **will I shake** with you;
Next, Caius Cassius, **do I take** your hand;

48) BRUTUS.
O Antony, beg not your death of us!
Though now **we must appear** bloody and cruel,
As, by our hands and this our present act
You see **we do**, yet see you but our hands
And this the bleeding business they have done.

47) et 48) illustrent le parallélisme syntaxique de surface entre les modaux et DO : dans 47), c'est l'inversion provoquée par l'antéposition des adverbes *first* et *next* qui déclenche l'apparition d'auxiliaires, ce qui permet de conserver l'ordre S + V. Le parallélisme est particulièrement frappant : *will I shake / do I take*. Peut-être l'évolution de DO vers son statut d'auxiliaire a-t-elle, comme le laisse entendre A. Crépin, été favorisée par une sorte de mimétisme syntaxique. L'hypothèse selon laquelle la suite « Aux + S + V », en voie de généralisation avec la promotion des modaux au statut d'auxiliaire, a entraîné dans son sillage la même construction avec DO, ne doit pas être négligée. Elle semble se confirmer dans 49) :

49) MARULIUS :
Many a time and oft
Have you climb'd up to walls and battlements,(...)
And when you saw his chariot but appear,

Have you not made an universal shout
That Tiber trembled underneath her banks
To hear the replication of your sounds
Made in her concave shores?
And **do you now put on** your best attire?
And **do you now cull out** a holiday?
And **do you now strew flowers** in his way
That comes in triumph over Pompey's blood?

C'est à n'en point douter l'inversion syntaxique avec le parfait *have* + S + V-EN qui a conduit Shakespeare à ensuite adopter l'ordre « Aux + S + V » pour les trois questions qui suivent, ainsi que la présence de NOW qu'on ne saurait pas trop où placer si DO n'était pas là pour bien délimiter les places :

And put you **now** on your best attire ?
And **now** put you on your best attire?
And put you on **now** your best attire?

Un même phénomène semble à l'oeuvre dans 50) :

50) CASSIUS :
And be not jealous on me, gentle Brutus;
Were I a common laughèr, or **did use**
To stale with ordinary oaths my love
To every new protester, [...] then hold me dangerous.

On imagine mal le deuxième vers sans DO, car l'inversion a une valeur sémantique ici (conditionnel) : *?Were I a common laughèr, or used ...*

Si cette hypothèse somme toute banale d'un mimétisme syntaxique qui s'est imposé pour bien marquer les places, est juste, Miller et Lowrey ont raison de nier à DO un quelconque apport sémantique. Il ne serait question que d'une place à occuper, que de « baliser » en quelque sorte les constituants gravitant autour du verbe. Cette idée d'une balise syntaxique ne manque pas de nous rappeler le rôle des particules du breton : *A* a pour seule fonction de signaler que l'élément qui précède le verbe est un constituant essentiel (le syntagme de relation), *E* signale que cet élément n'est pas un constituant essentiel (absence de relation). Il ne viendrait à l'esprit de personne de prêter à *A* ou à *E* un quelconque apport sémantique, tout simplement parce que ce ne sont là que des morphèmes syntaxiques « purs ». DO auxiliaire a cette chance (ou cette malchance) d'être originellement issu du verbe DO / FAIRE, d'où la tentation de lui assigner un rôle sémantique. En termes d'opérations abstraites cependant, il semble bien qu'un rapprochement soit possible entre les deux langues.

Cependant, Shakespeare constitue une période de transition ; il nous apparaît que certains emplois de DO doivent clairement être rattachés à la notion d'opérateur d'effectation ; nul doute que dans 51), le breton utiliserait la CA :

51) BRUTUS :
He had a fever when he was in Spain,
And when the fit was on him I did mark
How he **did shake**. 'Tis true, this god **did shake**;
His coward lips **did** from their color fly,
And that same eye whose bend **doth awe** the world

Did lose his luster. I **did hear** him groan.

Brutus décrit l'épisode de la maladie de César, dont il a été le témoin direct ; le malade n'était pas n'importe qui mais le despote romain qui faisait trembler le monde entier ; Brutus veut souligner la véracité de son récit, souligner que les choses se sont bien passées ainsi ; il s'agit d'un DO opérateur d'effection ici, non indispensable pour délimiter les places. On a donc affaire, chez Shakespeare, à un opérateur protéiforme, dont l'interprétation semble dépendre de son site dans le linéaire.²² Les deux opérations ne sont pas exclusives l'une de l'autre ; parfois, les deux rôles de DO, indicateur syntaxique et opérateur d'effection, se combinent, comme dans 52) :

52) CAESAR :
 But **I am constant** as the northern star,
 Of whose true-fix'd and resting quality
 There is no fellow in the firmament.
 [...]
 That **I was constant** Cimber should be banish'd,
 And **constant do remain** to keep him so.

C'est à la fois l'antéposition de l'adjectif *constant* et la confirmation de ce qui vient d'être énoncé qui expliquent l'emploi de DO.

La question ultime qui se pose est bien sûr : reste-t-il quelque trace en anglais moderne de ce passage de DO par ces étapes de grammaticalisation ? Nous suivrons là l'idée qui a toujours guidé Annie Lancry dans son analyse de la diachronie, à savoir qu'un opérateur conserve très souvent la mémoire de ses états antérieurs. Certes, DO est devenu un morphème syntaxique en AM, mais parfois certains exemples comme le suivant nous rappellent ses débuts périphrastiques / opérateur d'effection :

53) I wish he [my father] hadn't fretted so much. It's hard on a son to see his father sick with worry. But **worry he did**. Any business is risky business.²³

Ce DID, sans ambiguïté auxiliaire, a tout de même un sens. Une traduction en breton ferait apparaître à coup sûr la conjugaison auxiliée.

Conclusion

Cette étude nous a permis d'abord de donner à la contrastivité sa juste place. Le breton comme l'anglais connaît une conjugaison utilisant le verbe FAIRE comme auxiliaire, sans qu'il soit toutefois possible de conclure à une similitude d'opérations. La comparaison terme à terme nous a semblé en revanche porteuse si l'on confronte les faits du breton moderne à l'anglais ancien. C'est à un niveau beaucoup plus abstrait que la contrastivité fait sens. L'anglais moderne, ayant fait évoluer un morphème DO marqueur de place syntaxique (site d'impact des opérations de négation, d'inversion, d'interrogation) et plus généralement ayant considérablement développé

²² Cette idée de l'interprétation sémantico-discursive d'un opérateur qui dépendrait de son « site » nous a été suggérée par Hélène Josse.

²³ Yann Martel, *Life of Pi*, 2001, 78.

l'auxiliarité, suit au fond la même voie que le breton qui compte trois conjugaisons distinctes et deux particules, dont la fonction semble liée à la même préoccupation, à savoir baliser le syntaxique, syntaxique s'entendant ici comme l'ordre syntagmatique et l'ordre structural. Il n'en demeure pas moins que ces différentes « places » syntaxiques pour les différents morphèmes dont il est question sont porteuses de sens : le discours (dans le sens anglais de *discourse*, « mise en texte ») se charge de sémiotiser ces marqueurs. Peut-être est-ce à cette intersection entre syntaxe et discours que la quête de l'invariant fait sens.

La contrastivité et la diachronie (qui n'est au fond qu'une forme de contrastivité) invitent à adopter un modèle de description souple qui ne se focalise pas de façon excessive sur le signifié de puissance des opérateurs. DO est devenu morphème syntaxique en anglais moderne standard, il aurait pu avoir un autre destin. Récemment, nous avons eu l'occasion de regarder de plus près le vernaculaire des noirs américains (*African American Vernacular English*, AAVE), qui fait très grand usage de DO comme opérateur ... d'effection. On trouve en AAVE les suites :

He done ate (completive) → He has already eaten.
He been done ate (remote past completive) → He finished eating a long time ago.
He had done ate (completive) → He had already eaten.²⁴

L'auxiliaire DONE a clairement un sens perfectif; s'agit-il d'une survivance du DO opérateur d'effection ? Peut-être, mais même si c'était le cas, ceci n'explique pas pourquoi il a ce sens en AAVE. Le morphème BEEN a également une fonction différente en AAVE : il est marqueur de passé révolu. *He been ate*, sans DONE, signifie *He ate a long time ago*. Ces faits invitent à une grande prudence dans la détermination des opérations en jeu et excluent toute attitude déterministe.

ANNEXE

Paradigmes de conjugaison pour le verbe OBER.

Labourat a ran bremañ : Je travaille à présent.

Màm : Travailler particule « a » je-fais maintenant.

Donnons les formes de ce suffixe-auxiliaire.

Au présent, conjugaison auxiliée

Labourat a	ran (Travailler A je-fais) rez ...
------------	---------------------------------------

²⁴ [Kolln & Funk 83] Les auteurs ont adapté leur description de l'AAVE d'un article de Lisa Green, « Study of Verb Classes in African American English », *Linguistics and Education* 7, (1994) 65-81.

	ra reomp rit reont reer (Travailler A on-fait: sujet impersonnel collectif)
--	---

Au futur

Labourat a	rin (Travailler A je-ferai) ri ... raio raimp reoc'h raint reor (Travailler A on-fera: sujet impersonnel collectif)
------------	---

A l'imparfait

Labourat a	raen (Travailler A je-faisais) raes ... rae raemp raec'h raent raed (Travailler A on-faisait: sujet impersonnel collectif)
------------	--

Au passé défini (passé simple)

Labourat a	ris (Travailler A je-fis) rejout ... reas rejomp rejoc'h rejont rejod (Travailler A on-fit: sujet impersonnel collectif)
------------	--

Au conditionnel présent et passé

Labourat a	Rafen (Travailler A je ferais) rafes rafe rafemp rafec'h rafent rafed	Rajen (Travailler A j'aurais fait) rajes raje rajemp rajec'h rajent rajed
------------	---	---

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

ADAMCZEWSKI, H. *Grammaire linguistique de l'anglais*. Paris : A. Colin, 1982.
 ————. *Esquisse d'une théorie de DO. Some Implications of Linguistic Theory for Applied Linguistics*. AIMAV. Paris et Bruxelles : Didier, 1975.
 CREPIN, A. *Deux mille ans de langue anglaise*. Paris : Nathan Université 1994,

- DESBORDES, Y. *Petite grammaire du breton moderne*. Lesneven : Mouladurioù Hor Yezh, 1983.
- DELMAS, C. *Structuration abstraite et chaîne linéaire en anglais contemporain*. CEDEL LXXV. Paris : S.L.P., 1987.
- DENISON, D. « The Origins of Periphrastic DO: Ellegård and Visser Reconsidered ». Papers from the 4th International Conference on English Historical Linguistics. Amsterdam : John Benjamins, 1985.
- . *English Historical Syntax : Verbal Constructions*. London & New York : Longman, 1993.
- KERVELLA, F. *Yezhadur Bras ar Brezhoneg*. Brest : Al Liamm, 1976.
- KOLLN, M. & R. FUNK. *Understanding English Grammar*, Sixth Ed. New York : Longman, 2002.
- LANCRI, A. & G. NAUDE. *Cours de grammaire diachronique et synchronique de l'anglais*. Paris : Université de la Sorbonne Nouvelle, 1990-91.
- LOWREY, B. « Les verbes causatifs en anglais : une étude diachronique du moyen-anglais à l'anglais moderne ». Thèse. Dir. P. Miller. Lille III, 2002.
- MILLER, P. « DO auxiliaire en anglais : un morphème grammatical sans signification propre ». Travaux du *Cerlico* 13. Rennes : P. U. R., 2000.
- URIEN, J.-Y. *La trame d'une langue : le breton – Présentation d'une théorie de la syntaxe et application*. Lesneven : Mouladurioù Hor Yezh, 1987.